



Au sommaire

Page 1 :

Le sommaire.

Page 2 & 3 :

Le mot du Maire, les vœux.

Page 4 :

Adresses et horaires,
Permanences, état civil.

Page 5 :

Les marchés,
Expérimentation d'une offre
de transport.

Page 6 :

A vos agendas...

Page 7 :

Le recensement.

Pages 8 & 9 :

A l'école,
Nos Atsem.

Page 10 :

Une grande pensée pour
Ely, Le 11 novembre.

Page 11 :

Petite liste à la Prévert...,
Elagage des bords de
routes.

Page 12 :

Test de collecte des déchets,
Un stagiaire sur la
commune.

Pages 13 à 15 :

Retour sur Lanvellec en fête
et sur le festival d'automne
de Rimat.

Pages 16 et 17 :

Les espèces invasives : en
avez-vous dans votre
jardin ?

Page 18 :

De nouveaux artisans.

Page 19 :

Un peu de breton,
Un peu d'humour.

Page 20 :

A vos tabliers !



Lanvellec & vous

Magazine d'informations municipales

N° 10 – Décembre 2024

Le mot du Maire

Chers amis,

C'est toujours un plaisir de se retrouver pour ce petit édito périodique même si l'euphorie n'est pas de mise aujourd'hui.

Nous ne pouvons pas rester indifférents au contexte économique actuel auquel notre pays est confronté. Les guerres continuent à embraser le monde et se rapprochent inexorablement. 2024 aura été aussi et surtout une année de crise économique dont aujourd'hui beaucoup de Français subissent les conséquences et sont dans la plus grande précarité. Les prémices de 2025 sont loin d'être encourageant. Et pendant ce temps-là, les donneurs de leçons nous envoient droit dans le mur mais en rejetant, bien sûr, la faute sur les collectivités locales. Il est évident que le déficit abyssal de notre pays nous est imputable ! De qui se moque-t-on ?

Mais paradoxalement... ou non, la France compte de plus en plus de millionnaires... C'est une bonne nouvelle... pour certains !

Nous savons parfaitement bien que les contraintes budgétaires pèsent et pèseront énormément sur votre vie sociale et économique, que la gestion communale devient de plus en plus compliquée du fait du désengagement quasi total de l'état pour subventionner les projets et par voie de conséquence le désengagement de la Région et du Département.

Mais nous allons tenter de garder espoir et confiance en l'avenir. Sachez que c'est dans cet état d'esprit que vos élus restent mobilisés pour conduire et surtout adapter nos décisions face à cette crise tout en préservant votre sécurité et le cadre de vie de notre commune.

Mon objectif et celui de mon équipe est de poursuivre le travail entrepris, toujours dans le même esprit, d'écoute, de dialogue et de disponibilité.

Notre rôle est toujours de travailler au développement de notre commune ainsi que de notre territoire pour que toutes les générations puissent s'épanouir à Lanvellec

Quitte à me répéter, la Commune doit rester la cellule administrative de proximité où chacun doit avoir sa place, où nous devons pouvoir trouver tout ce qui fait la qualité de vie.

C'est aussi pour moi le moment de parler de fierté et de vous transmettre mes remerciements, à vous toutes les forces vives de Lanvellec. Je parle bien sûr d'équipe car individuellement nous ne serions pas efficaces. Je ne vois pas ce rôle de Maire autrement et il est impératif que nous continuions à travailler tous ENSEMBLE.

Nos associations ont, cette année encore, réalisé une superbe performance. Un grand merci aux bénévoles de Lanvellec en Fête, du Festival de Lanvellec, du Comité des Fêtes, de Henchou Don, du Club de Loisirs, de la Société de Chasse, de la Bibliothèque, d'Avel Dro, de la Ronde des Vilains, Lanvellec Gym, etc... pour les festivités et animations qu'ils nous ont offert tout au long de l'année. Cette qualité de vie existe aussi grâce à elles qui œuvrent pour offrir de multiples activités et animations en tout genre, contribuant ainsi à se rencontrer, à mieux se connaître et à tisser plus de lien social.



Lanvellec & vous

Magazine d'informations municipales

N° 10 – Décembre 2024

Pour 2025, le contexte économique ne nous permettra pas, sans doute, de réaliser certains travaux aussi rapidement que nous le souhaiterions. Mais ils restent d'actualité, ils ne sont en aucun cas abandonnés.

Quoi qu'il en soit, la vie doit continuer, il faut avoir des projets, il faut sans cesse améliorer notre cadre de vie, il faut préparer l'avenir. C'est notre but à tous et c'est ce à quoi nous nous employons au niveau de notre commune.

Un regret au sortir de ces années de crise, c'est la perte du respect par l'incivilité grandissante, un vrai fléau au quotidien. Dégradations en tout genre, casses, déchets abandonnés, vols, insultes et agressions d'élus, divers animaux en divagation, chiens errants ou sans laisse... Ce manque de respect grandissant est intolérable et stupide... Évidemment Lanvellec n'est pas confrontée à toutes ces exactions mais nous en avons tout de même notre bon petit lot. Face à ce fléau, nous ne resterons pas sans agir et à chaque occasion nous rappellerons à ces individus ce qu'est le respect des autres. La bêtise n'a quelquefois pas de limite ! Le respect est l'essence même de notre vie et c'est tous ensemble que nous devons le faire prévaloir.

Je terminerai par 2 citations : « Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain » - Albert Einstein

et « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. » - Jacques Brel

Je souhaite, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous attends nombreux dimanche 5 janvier 2025 à 11 heures à la salle Steredenn pour trinquer ensemble à la nouvelle année. Au plaisir de se rencontrer !

Excellente lecture de notre journal municipal et que cette fin d'année 2024 se déroule sous les meilleurs auspices.

Prenez soin de vos proches, de vos familles, de vous-mêmes, la vie n'a pas de prix. Je vous transmets toutes mes amitiés.

François Prigent

Les vœux du maire

DIMANCHE 5 JANVIER 2025 à 11 heures à la Salle Steredenn

Le Maire et son Conseil Municipal vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.

Nous serons très heureux de vous accueillir pour les vœux du Maire et de la Municipalité afin de partager un moment de convivialité et un grand verre de l'amitié.

Cet instant de partage est ouvert à tous.





Adresses utiles et téléphones :

Mairie : Tel : 02 96 35 18 82 Email : mairie-lanvellec@orange.fr
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Samu : 15 ou 112
Ecole, garderie : Tel : 02 96 35 12 99
Cabinet Infirmier : Tel : 06 26 02 05 45
LANVELLEC sur internet sur le site : www.lanvellec.fr

Les permanences des élus à la Mairie :

Tous les samedis de 10h30 à 12h00 :

- François Prigent (Maire) et Laurence Guilloux (culture et communication).
 - Annie Le Jeune (affaires sociales et finances) et Jacques Badel (affaires scolaires et associations).
 - Yves Le Jeune (travaux et urbanisme) et Yvon Le Penven (environnement et voirie communale).
- François Prigent, le Maire vous accueille sur RDV du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00.

Horaires de la Mairie :

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Mercredi : de 8h30 à 12h00. Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Mairie fermée tous les mercredis après – midi.

L'agence postale : Ouverte du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30.

La bibliothèque : Permanences le mardi de 19h00 à 20h30 (pendant les périodes scolaires) et le samedi de 10h30 à 12h00, gratuit.

Etat civil (extrait du registre d'état civil communal) :

Décès :

- Monique Beaussaut, le 20 juin, 95 ans
- Marie Thérèse Joncour, le 30 juin, 91 ans
- Ely Péru, le 23 août, 63 ans
- Jean Yves Carmes, le 12 septembre, 77 ans
- Yvonne Prigent, le 29 septembre, 97 ans
- Anna Hennequin, le 21 octobre, 92 ans
- Florence Teisserenc, le 7 novembre, 94 ans
- Robert Le Meur, le 22 novembre, 91 ans

Mariages :

- Morgane Armand et Jacques Le Lédan, le 20 juillet
- Béatrice Carré et Jean Pierre Metz, le 14 septembre
- Marion Horn et Ludovic Le Ru, le 28 septembre

Naissances :

- Simon Fournival, fils de Ronan Fournival et de Maëlle Kerboriou, le 3 juillet
- Manoë Sallou Podeur, fils d'Erwan Podeur et de Rosy Sallou, le 7 octobre

Les marchés de Plouaret et Lannion

DÉPARTS : à 9H00 au bourg, face à la Mairie et à 9 H 15 à Saint - Carré à l'abribus.

RETOURS : à 11H30 de Plouaret et à 12 H00 de Lannion. **Ouvert à tous, profitez de ce service.**

Marché de PLOUARET		Marché de Lannion
mardi 31 décembre 2024		jeudi 26 décembre 2024
mardi 14 janvier 2025		jeudi 9 janvier 2025
mardi 28 janvier 2025		jeudi 23 janvier 2025
mardi 11 février 2025		jeudi 6 février 2025
mardi 25 février 2025		jeudi 20 février 2025
mardi 11 mars 2025		jeudi 6 mars 2025
mardi 25 mars 2025		jeudi 20 mars 2025
mardi 8 avril 2025		jeudi 3 avril 2025
mardi 22 avril 2025		jeudi 17 avril 2025
mardi 6 mai 2025		jeudi 1^{er} mai 2025 (Férié)
mardi 20 mai 2025		jeudi 15 mai 2025
mardi 3 juin 2025		jeudi 29 mai 2025 (Férié)
mardi 17 juin 2025		jeudi 12 juin 2025
mardi 1 ^{er} juillet 2025		jeudi 26 juin 2025

Expérimentation d'une offre de transport



Une expérimentation pour une nouvelle offre de transport autour de Ploumilliau et Plestin-les-Grèves a été lancée par Lannion-Trégor Communauté, en juillet 2024, avec deux lignes testées pendant un an, jusqu'au printemps 2025, sur les communes de Lanvellec, Plestin-les-Grèves, Ploumilliau, Plouzélambre, Plufur, St-Michel-en-Grève, Trédrez-Locquémeau, Tréduder et Trémel.

Ces lignes expérimentales permettent de rejoindre les principaux services (commerces, santé, administrations, loisirs...) et d'assurer une correspondance avec la ligne 30 Morlaix < > Lannion :

- Ligne "Les Bruyères" : Trédrez-Locquémeau < > Tréduder
- Ligne "Le Yar" : Plouzélambre < > Plestin-les-Grèves

Elles circulent le mardi, le mercredi et le samedi.

Pendant toute la phase expérimentale, ces deux lignes sont gratuites.



A vos agendas ...

Janvier	5 janvier	Vœux du Maire, salle Steredenn, 11h00
	19 janvier	Randonnée Plestin-les-Grèves, circuit du grand rocher
Février	2 février	Vente de crêpes sur pré-réservation auprès des parents d'élèves, boulodrome de Lanvellec (APE)
	16 février	Randonnée Plouaret, Circuit de Saint Mathieu
Mars	9 mars	Après-midi jeux (Comité des fêtes), 15h00
	16 mars	Randonnée Plufur, Circuit de Saint Nicolas
	21 mars	Journées européennes de la musique ancienne (Rimat)
	22 mars	Soirée blind test avec vente de planches apéritives, salle Steredenn, 20h00 (APE)
Avril	20 avril	Randonnée Saint-Michel-en-Grève
Mai	Du 7 au 11 mai	Printemps de la musique ancienne (Rimat)
	18 mai	Randonnée Plouégat-Guérand
Juin	15 juin	Randonnée Plouégat-Moysan
	22 juin	Kermesse des écoles à Plufur
	29 juin	Animation inter bibliothèques, salle Steredenn, 15h00

La bibliothèque :



Lectures Prix « les Incorruptibles » : Les 22/01, 26/02, 26/03 & 23/04 à 10h30 (maternelles et CE1)

Lectures enfants : Les 01/02 et 15/03 à 11h / Matinées jeux : Les 22/02, 12/04 de 10h30 à 12h.

Club lecture : Les 08/02, 22/03, 26/04 & 07/06 à partir de 10h00.

- Créneau supplémentaire d'ouverture de la bibliothèque le mardi soir de 19h00 à 20h30 en période scolaire.

- Création d'un compte Facebook où vous pourrez retrouver toutes les animations proposées : https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=122121535946546662&id=61566399860596

Participez à la matinée citoyenne !

La commune vous donne rdv pour une Matinée Citoyenne **le samedi 21 juin**, dès 8h30, au boulodrome couvert. Au programme : divers travaux d'entretien et de nettoyage des espaces communs, dans une ambiance conviviale et solidaire. Munissez-vous de vos binettes, râtaux, seaux et autres outils pour contribuer à l'embellissement de nos lieux partagés.

Cette matinée est une belle opportunité pour se rencontrer, échanger et renforcer les liens entre habitants tout en œuvrant pour le bien collectif. Et pour clôturer cette action commune, un apéritif amélioré sera offert aux participants.

Nous comptons sur votre enthousiasme et votre présence ! N'hésitez pas à faire passer le mot autour de vous.



Le recensement



Début 2025, Lanvellec réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer des projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront

recensés du 16 janvier au 15 février 2025 (dates imposées par l'INSEE).

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté et encadré par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. L'agent recenseur possède obligatoirement une carte tricolore officielle avec sa photo et signée par le maire. Son identité peut être vérifiée en téléphonant en mairie. Toutes les réponses sont confidentielles.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune.

Moins de formulaires imprimés et aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 10 février ? Contactez la mairie au 02.96.35.18.82.

Pourquoi sommes-nous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent, entre autres, de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

REPENDRE AU RECENSEMENT EST UN ACTE CIVIQUE ET OBLIGATOIRE.

Pour plus de renseignements : <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>

**Nous vous remercions d'avance du bon accueil que vous réserverez à
notre agent recenseur : Mme Dominique Thomasse**



A l'école...

Pour cette première période, l'école maternelle de Lanvellec compte 18 élèves. De nouveaux élèves de petite section seront scolarisés après les vacances de Noël.

Donner le goût de la lecture dès le plus jeune âge ...



Grâce aux bénévoles très dynamiques de la bibliothèque, cette année, la classe participera au prix littéraire de jeune lecteur "Les incorruptibles" : Lucile viendra présenter et lire une sélection de livres aux enfants.

En fin d'année, chaque élève votera pour celui qu'il a préféré. Les enfants pourront retrouver ces livres (financés par l'Amicale Laïque) pour les regarder, les feuilleter, dans la classe ainsi qu'à la bibliothèque municipale.

Un grand merci aux bénévoles qui ont toujours de bonnes idées, de beaux projets !

Dehors, faire le plein de sens !

Des sorties et activités en extérieur autour de l'école, notamment autour du City stade et de la salle des fêtes, mais aussi sur la cour, ont lieu très régulièrement : bouger, regarder, observer, sentir, toucher ...

Maxime Pasquier, papa d'élève, a accueilli la classe de maternelle dans un de ses vergers : les élèves ont pu ramasser, toucher, sentir et goûter des pommes ! Quel plaisir !

Au cours de cette année scolaire, les élèves travailleront sur le thème de la mer : des sorties en bord de mer sont donc prévues, et s'en suivront de multiples activités en classe, notamment en sciences, art plastique ...

Un projet de jardin à côté de l'école verra le jour également. Affaire à suivre ...

Expérience artistique et culturelle ...

Bientôt la classe se rendra au cinéma "le Douron" à Plestin, avec les élèves de la classe maternelle de Trémel, pour découvrir des films. Trois séances sont prévues dans l'année.



Nadine part à la retraite

Ça pourrait être le titre d'un livre... pour enfants !

Nadine Roudaut, ATSEM à l'école maternelle de Lanvellec, a fait valoir ses droits à la retraite. Sa carrière au sein de la commune de Lanvellec et par la suite au syndicat des écoles Lanvellec Plufur Trémel a débuté dans un temps fort fort lointain... en 1982.

L'histoire a commencé effectivement un matin de septembre 1982 lorsqu'une poignée d'irréductibles parents d'élèves en mal d'école sur la commune a décidé de faire grève et de médiatiser l'événement. Je vous passe les péripéties... mais conséquence, l'académie autorise l'ouverture d'une classe et l'école n'a plus été fermée depuis... Vous comprenez le cheminement : embauche de Nadine par la commune. Et depuis, elle est là !

C'est donc une page qui se tourne, non seulement pour elle, mais aussi pour nous tous élus, collègues et enseignants. L'école de Lanvellec a été pendant plus de 40 ans sa 2ème maison. Nadine a consacré, auprès des huit institutrices et instituteurs qui se sont succédés, toutes ces années de sa vie professionnelle à l'éducation et à l'accompagnement des enfants de notre école. Que de souvenirs !

Si l'on se remémorait toutes les péripéties et anecdotes durant ce parcours, nous aurions certainement de quoi écrire un petit livre... pour enfants évidemment !

Les souvenirs que Nadine a créés resteront à jamais gravés sur les murs de l'école.

Bonne retraite Nadine !



Présentation de la nouvelle Atsem



Marie Ange Mayau, la nouvelle ATSEM, a pris ses fonctions à l'école maternelle de Lanvellec à la rentrée de novembre 2024. Marie Ange arrive de Saône et Loire et c'est un véritable choix privé et professionnel que de s'installer en Bretagne avec sa famille.

Elle assiste Marine Jalaber, la professeure, durant le temps scolaire et est en charge de l'aide aux devoirs pendant la période périscolaire. L'aide aux devoirs, également active à la garderie de Trémel, a été mise en place par le Syndicat des Ecoles cette année 2024-2025.

Une grande pensée pour Ely

Né à Lanvellec le 19 février 1961 au bar restaurant que tenaient ses parents sur la place de l'Eglise, Ely nous a quittés le vendredi 23 août 2024.

A 17 ans, un accident de cyclomoteur lui a valu l'amputation d'une jambe. Très Impliqué dans la vie associative de la commune : Président du comité des fêtes (à la suite de son père Pierre) et Trésorier de la Société de Chasse de Lanvellec durant de nombreuses années ; Secrétaire de l'association Lanvellec en Fête jusqu'au jour de son décès.

Il avait été élu au Conseil Municipal en 2001 puis Adjoint au Maire de 2008 à 2021 (date de sa démission pour raison de santé) en charge de la vie associative et de la communication. Durant toutes ces années, il a été le rédacteur de notre journal municipal.

Son décès laisse un grand vide, en tant que collègue et ami.

Les associations communales et la municipalité sont aujourd'hui orphelines d'un homme qui a consacré la majeure partie de sa vie à la commune qui lui était si chère, Lanvellec.



Le 11 Novembre

Commémoration de l'Armistice : Hommage aux Héros de 14-18

Comme chaque année, le 11 novembre a rassemblé les habitants de Lanvellec autour du monument aux morts pour commémorer l'Armistice de la première guerre mondiale. Ce moment de mémoire et de recueillement a permis de rappeler l'importance de transmettre les valeurs de paix et de solidarité aux générations futures.

Lors de son discours, François Prigent, maire de Lanvellec, a tenu à rappeler le lourd tribut payé par notre commune durant ce conflit. Pas moins de 66 soldats de Lanvellec ont donné leur vie pour la France, laissant derrière eux des familles endeuillées et une communauté marquée à jamais.

Cette commémoration est un rendez-vous essentiel pour notre village, une occasion de se souvenir, ensemble, de l'importance de préserver la paix et de rendre hommage à ceux qui ont tant donné.

Un Moment de Convivialité pour nos aînés

Après la cérémonie du 11 novembre, la municipalité et le CCAS ont eu le plaisir d'accueillir nos aînés pour le traditionnel repas des anciens préparé par le restaurant Le 3T.

Lors de ce chaleureux rassemblement, François Prigent a tenu à mettre à l'honneur les plus de 90 ans et notamment les doyens de l'assemblée. Germaine Jézéquel, 101 ans, et Léon Joncour, 94 ans, ont été particulièrement applaudis.

Le maire a également eu une pensée émue pour « nos amis habituellement présents qui n'ont pu se déplacer et pour ceux qui nous ont quittés en 2024 ». Ce moment convivial, marqué par des chants, des anecdotes et des éclats de rire, a été unanimement apprécié.



Pour info : Petite liste à la Prévert...

Ou récapitulatif non exhaustif des travaux et achats réalisés sur 2024.

Rénovation et enduit pignon nord du logement de l'ancienne poste, Porte de ventilation de la crypte de l'église.

Changement des extincteurs à la salle Steredenn, de la centrale incendie à la salle Steredenn et de la téléphonie à la Mairie.

Achat d'un nouveau four pour la cuisine de la salle Steredenn, remplacement du chauffe-eau de la Mairie et de la cellule de refroidissement au restaurant le 3 T.



Voirie : Point à temps automatique (PATA) sur les voies communales, Empierrements de chemins d'accès riverains, revêtement d'enrobés du Centre bourg entièrement réalisé par le Conseil Départemental. Coût pour la commune : 0 €.

Travaux de réfection de la berge à Milin Stang, élagage d'arbres.

Divers travaux sur l'éclairage public avec remplacement des lampes traditionnelles par des lampes LED.

Lancement d'une mission AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) confiée à la SPLA de LTA (Lannion Trégor Aménagement) pour le projet futur de réhabilitation des bâtiments de l'ancienne école.

Elagage des bords de routes

Depuis une dizaine d'années, la commune a mis en place une gestion du bocage de bord de routes.

Le but de cette opération est d'entretenir les bords de routes afin de garantir la sécurité des usagers et de limiter les risques de dégradation du réseau téléphonique avec les branches envahissantes.

Depuis le début de cette opération, la méthode mise en œuvre est la même. Après avoir retenu la zone concernée par l'élagage, les propriétaires des parcelles sont conviés à une réunion d'information puis à une matinée de marquage des arbres à élaguer ou abattre, enfin les travaux sont réalisés par les propriétaires avec l'aide de la commune.

Cette année, la communauté de commune a proposé de tester un élagage clé en main. Après information des propriétaires concernés, ceux qui acceptent devront signer une convention et les travaux seront réalisés par LTC. Le bois sera broyé et les plaquettes produites alimenteront les chaudières bois du territoire.



La commune de Lanvellec a été retenue pour cette expérimentation et deux chantiers ont été choisis. Ils représentent un volume de bois important permettant de rentabiliser le déplacement du broyeur.

Test de collecte des déchets

Lanvellec en expérimentation de collecte robotisée pendant 1 mois

Du 5 au 26 novembre, une phase de test a été mise en place pour la collecte des déchets par les services de LTC, en grande partie sur le nord de la commune. Un camion robotisé à bras articulé a effectué, alternativement comme habituellement, les 4 tournées de poubelles jaunes et grises du mois. Pour l'essai, la benne utilisée a été louée. Ce camion permet au chauffeur d'effectuer seul le ramassage, au lieu des 3 personnes nécessaires actuellement (un chauffeur et deux rippers) et permet notamment la réduction de la pénibilité du métier.

Ce changement de pratique ne concernerait, s'il s'avère pertinent, et à terme, que 4 ou 5 tournées sur l'ensemble du territoire de Lannion Trégor Communauté. Il n'est d'ailleurs envisageable principalement qu'en secteur rural, avec des distances élevées entre les points de collecte. L'achat du camion robotisé n'est pas non plus anodin, il induit un surcoût de 30% (400 000€ au lieu de 320 000€). Le parc actuel du service déchets de LTC est doté de 35 camions BOM (benne à ordures ménagères).

L'opération s'est bien déroulée. Merci aux usagers qui ont bien joué le jeu malgré les petites contraintes qui leur ont été soumises (emplacements matérialisés et disposition des conteneurs). Un bilan de cette expérience sera effectué début 2025 (tonnage, temps de travail, retour d'expériences). Le rythme normal de la collecte a repris et les conteneurs collectifs remis en place.



Un stagiaire sur la commune

Pendant cinq semaines, la commune de Lanvellec a accueilli Mathieu Le Bras, élève à l'EPMS AR BRUG de Morlaix, en tant que stagiaire au sein du service technique. Cette expérience, riche et variée, lui a permis de participer activement à la vie communale et de découvrir plusieurs facettes des missions techniques.

Mathieu a apporté son aide dans des domaines diversifiés : entretien des espaces verts, organisation et rangement dans l'ancienne école, et participation à la préparation de Lanvellec en Fête. Son implication et son sérieux ont été salués.

Au fil des semaines, Mathieu a gagné en confiance et s'est épanoui dans les missions qui lui étaient confiées. Ce stage a été une véritable opportunité pour lui de développer ses compétences.

Suite à la rencontre avec l'équipe pédagogique, d'un commun accord, Mathieu sera également présent sur la commune de janvier à juin, en alternance à raison de trois semaines par mois. La commune remercie Mathieu pour son engagement.



Retour sur le festival de Lanvellec et du Trégor

Cette année encore, du 4 au 20 octobre, l'association Rimat a proposé dans tout le Trégor des concerts de musique ancienne qui ont ravi un public toujours aussi nombreux.

Du récital en solo de la violoniste suisse Leïla Schayegh interprétant Jean-Sébastien Bach à l'ensemble Près de votre oreille célébrant la musique de William Byrd, en passant par le concert joyeux et pétillant des Kapber'Girls, il y en avait pour tous les goûts...



La musique traditionnelle, qu'elle soit bretonne ou écossaise, s'est invitée avec bonheur à l'occasion de deux concerts remarquables tel celui de l'ensemble Aenea où chantait Marthe Vassalo.



Cette 38e édition proposait de nouveaux créneaux horaires, des concerts le samedi matin, qui ont su trouver leur public. Autre nouveauté, le brunch avant-concert moment convivial d'échange et de détente qui a connu un beau succès.

Le programme 2025 se prépare avec comme prochaine étape la journée européenne de la musique ancienne au mois de mars.

Lanvellec en fête

Lanvellec en Fête : une tradition qui perdure depuis 30 ans



Comme tous les deux ans depuis trois décennies, Lanvellec s'est animée et parée de ses plus belles décorations à la fin du mois d'octobre pour Lanvellec en Fête.

Cet événement emblématique de la commune continue de séduire, grâce à l'implication des nombreux bénévoles qui répondent présents à chaque édition.

Les préparatifs, toujours minutieux, débutent bien en amont pour assurer le succès d'une animation de cette envergure. Cette année encore, la diversité et la qualité des activités proposées ont enchanté les visiteurs. Une nouveauté particulièrement appréciée a été les démonstrations de danses médiévales, orchestrées par La Ronde des Vilains, une jeune association locale.



Le pressoir à cidre et le tonnelier ont suscité une vive curiosité, tandis que les stands de restauration ont ravi les gourmands avec leurs délices.



Le samedi 19 octobre, le soleil était au rendez-vous, ce qui a favorisé une belle affluence. Cependant, la météo plus grise du dimanche a légèrement freiné la fréquentation.

Malgré tout, cette édition a confirmé le dynamisme et la convivialité qui font la renommée de Lanvellec en Fête. Une belle réussite qui prouve, une fois de plus, qu'il fait bon vivre à Lanvellec !

Nous avons voulu vous ouvrir les portes des coulisses de Lanvellec en Fête, un événement qui mobilise toute la commune. La réussite de cet événement repose avant tout sur l'engagement de nos nombreux bénévoles, qui se mobilisent durant les trois semaines précédant la fête. Grâce à leur énergie, Lanvellec en Fête continue de faire vivre notre commune dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Un grand merci à eux !



Les photos de cette fête, et de ses préparatifs, sont disponibles sur le site <https://www.saintcarre.fr/piwigo/index.php?/category/330>.

Crédit Photos : Elisa Wolf, François Jannin, Eric P, Pascal L.T, Yvon L.P.

Les plantes invasives : en avez-vous dans votre jardin ?

Une espèce exotique envahissante (ou espèce invasive) est une espèce animale ou végétale exotique (non indigène) dont l'introduction volontaire ou fortuite par l'homme puis la prolifération sur un territoire menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives, parfois graves. Les espèces exotiques envahissantes sont aujourd'hui considérées comme l'une des plus grandes menaces pour la biodiversité.

Parmi les espèces les plus problématiques dans le Trégor, citons **la Renouée du Japon**, plante vivace dont les tiges rougeâtres atteignent trois mètres de haut. Cette plante se développe en bord de route, bord de cours d'eau, dans les terrains vagues... Elle est disséminée principalement lors du déplacement de terres contaminées ; en effet ses rhizomes très puissants peuvent se régénérer à partir de très petits fragments. Les tiges présentent également de fortes capacités de bouturage.

L'herbe de la pampa, originaire d'Amérique du Sud, est cultivée dans les jardins notamment pour ses grands « plumeaux », visibles à l'automne. Hélas, ces plumeaux sont des inflorescences qui produisent chacune des milliers de graines, lesquelles sont disséminées par le vent et permettent à cette plante de coloniser des bords de route, terrains vagues mais aussi milieux naturels notamment sur le littoral. Cette plante est désormais interdite de culture et doit être éliminée des jardins.

La Griffe de sorcière, plante ornementale cultivée dans les jardins, s'échappe facilement de culture et colonise les hauts de plages, dunes, cordons de galets... Elle peut menacer des plantes patrimoniales telles que le Chou marin, ou encore compromettre la reproduction des Gravelots en faisant régresser leurs milieux de nidification privilégiés.

L'Ail triquètre est une espèce originaire du bassin méditerranéen, probablement introduite en Bretagne pour l'ornement. Elle colonise les talus, fossés, pelouses, dunes essentiellement sur le littoral. Au début du printemps, elle est visible au bord de nombreuses petites routes sur la côte.

La Balsamine de l'Himalaya a été introduite pour l'ornement ; aujourd'hui cette espèce est interdite de commerce et de culture tant elle est invasive notamment au bord des cours d'eau. Si vous en avez dans votre jardin, vous êtes dans l'obligation de la détruire.

Certaines espèces font également l'objet d'une attention particulière en raison des risques qu'elles présentent pour la santé publique : **la Berce du Caucase, l'Ambroisie à feuilles d'armoise, le Raisin d'Amérique et le Datura stramoine**.

Si vous devez éliminer des plantes invasives, sachez que vous pouvez les déposer à la déchetterie de Buhulien, qui possède une benne dédiée aux déchets de plantes invasives, voués à l'incinération. En effet, les introduire dans la filière de broyage – compostage des déchets verts comporterait des risques de contaminer le compost.

Plus d'informations : <https://www.lannion-tregor.com/environnement/les-especes-invasives/>



Les bons gestes

- * MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR**
 - Se renseigner sur les espèces végétales achetées afin d'éviter d'introduire des plantes exotiques envahissantes dans son environnement
 - Ne pas les planter dans votre jardin
 - Privilégier les espèces locales ou certaines espèces exotiques peu compétitives
- * QUE FAIRE EN PRÉSENCE DE PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ?**
 - Couper les tiges avant floraison ou fructification et renouveler si besoin (recommandations spécifiques à chaque espèce)
 - Ne pas les jeter en milieu naturel
 - Ne pas les mettre dans votre compost domestique : risque trop élevé de bouturage ou de résistance des graines
 - Les déposer à l'objécterie de Buhulien sur le lieu de dépôt dédié (grandes quantités), ou avec les déchets ménagers (petites quantités en sacs fermés)
 - Signaler leur présence sur le territoire via le site internet : www.lannion-tregor.com, rubrique environnement, les espèces exotiques envahissantes

LES plantes exotiques envahissantes

Quelques espèces particulièrement problématiques sur notre territoire

Les Griffes de sorcière



Carpobrotus edulis, Carpobrotus acinaciformis

Se rencontrent en zone littorale sur des espaces naturels (dunes, îlots, falaises) ou sur des talus de propriétés privées d'où elle s'est «échappée».

Conseils de gestion :

- Arrachage manuel.
- Séchage des pieds arrachés dans un endroit localisé.
- Des tentatives de bâchage ont été réalisées mais sans résultats probants.

Balsamine de l'Himalaya



Impatiens glandulifera

Soils humides et riches en éléments fins : le long des cours d'eau, talus humides.

Conseils de gestion :

- L'arrachage manuel en fin de printemps avant la floraison et donc la production de graines apparaît comme la meilleure solution.
- Cette opération est à réaliser obligatoirement sur trois années consécutives.

Culture et vente interdites!

Herbe de la pampa



Cortaderia selloana

Très répandue le long de certains axes routiers et dans les milieux remaniés ou perturbés. Peut se rencontrer en zones humides.

Conseils de gestion :

- Coupez les plumeaux dès leur sortie (automne) pour éviter la dissémination des graines.
- Après arrachage manuel il est important de bâcher les souches résiduelles encore ancrées dans le sol.
- Arrachage mécanique, si l'accès et la sensibilité de l'endroit le permet, puis la souche peut être retournée pour mettre les racines à l'air libre et combler le trou formé.

Renouée du Japon



Fallopia japonica

Les Renouées du Japon, de Sakhaline, à épis nombreux sont les plus présentes sur le territoire de l'agglomération. Elles se développent sur sols humides, aérés et riches.

Conseils de gestion :

- Arrachez ou fauchez la tige au moins quatre fois par an pendant au moins 5 ans (l'arrachage semble affaiblir d'avantage la plante). La plus efficace est d'arracher les rhizomes lorsque la sensibilité de l'endroit le permet (ils s'enfoncent profondément).
- Il est conseillé de constituer une végétation concurrente et de bâcher la zone impactée.
- Par mesure de précaution coupez les tiges avant la fructification. Attention : les déchets seront impérativement ramassés et transportés confinés pour incinération, le risque de bouturage à partir d'un fragment est élevé.

Seneçon en arbre



Baccharis halimifolia

Milieux ouverts perturbés ainsi que les milieux naturels humides, y compris milieux salins.

Conseils de gestion :

- Coupe rase à renouveler plusieurs fois avant fructification : rejette fortement.
- Si les plants sont accessibles mécaniquement et si la sensibilité de l'endroit le permet, l'arrachage de la souche peut être envisagé.

Culture et vente interdites!

Laurier-palme



Prunus laurocerasus

Ou Laurier-cerise, peut supporter des températures très basses. Il est souvent utilisé pour former des haies.

Conseils de gestion :

- Taillez les plants avant la fructification (vers avril-mai).
- La gestion préconisée en milieu naturel est l'arrachage systématique et précoce des jeunes plants.
- Les plus grands plants peuvent être coupés ou arrachés à la pelleuse si le lieu le permet.

Buddleia du père David



Buddleja davidii

"Arbre aux papillons", il colonise surtout les sites ouverts et perturbés, ainsi que les bords de cours d'eau.

Conseils de gestion :

- Coupez les inflorescences avant fructification.
- Si les plants sont accessibles mécaniquement et si la sensibilité de l'endroit le permet, l'arrachage de la souche est conseillé.

Et d'autres encore... Pour en savoir plus :

Des fiches descriptives en ligne sur notre site



www.lannion-tregor.com

→ rubrique environnement, lutte contre les espèces exotiques envahissantes



Lannion-Trégor Communauté
Lannion-Trégor Kumuniezh

Nouveaux artisans

Trois artisans viennent de s'installer sur la commune de Lanvellec.

Jonathan Moisan, carreleur installé à Ty Ru

Jonathan Moisan a récemment posé ses outils à Ty Ru, où il s'est lancé dans la rénovation d'une maison restée inoccupée pendant de nombreuses années. Précédemment installé à Plounévez-Moëdec, Jonathan met désormais son expertise à disposition des habitants de Lanvellec et des environs.

Spécialiste du carrelage et des revêtements de sol, il intervient pour des travaux tels que la pose de faïence, de crédence ou encore de résine décorative. Polyvalent, il réalise également des terrasses en bois et conçoit des salles de bain sur mesure.

N'hésitez pas à faire appel à ses compétences pour vos projets d'aménagement ou de rénovation !

Contact : 06 14 91 51 40 ou jonathanmoisan@sfr.fr



Erwan Descheres, élagueur-grimpeur installé à Saint-Carré



Nouvellement installé rue du Penquer à Saint-Carré, Erwan Descheres exerce le métier d'élagueur-grimpeur. Avec son épouse, il s'est lancé dans la rénovation d'une charmante petite maison de caractère, ajoutant une touche personnelle à ce coin de la commune.

Créateur de son entreprise il y a trois ans, Erwan met son expertise au service des travaux d'abattage, de démontage, ou de taille d'arbres. Il assure également le broyage et l'évacuation du bois coupé.

Un savoir-faire local au service de l'entretien et de la sécurité de vos espaces arborés !

Contact : 06 73 71 18 62 ou erwan.descheres@hotmail.fr

Des cactus à Lanvellec grâce à Exotik Trégor

À Lanvellec, les cactus et autres plantes exotiques ont trouvé leur écrin grâce à Exotik Trégor. Depuis 2021, Benoît Colin cultive avec passion cactus, agaves, aloès, euphorbes et succulentes dans les serres de Keranchiver.

Après trois années de travail acharné, de soins méticuleux et de patience, il est enfin prêt à partager son univers avec le public. Exotik Trégor ouvre désormais ses portes aux visiteurs et aux curieux, une belle occasion de découvrir cet étonnant monde végétal.

Ne manquez pas l'occasion de découvrir ce jardin exotique unique, où chaque plante raconte une histoire et invite au voyage !

Horaires d'ouverture : De mi-avril à mi-octobre : les mercredis après-midi et samedis. Uniquement le samedi le reste de l'année

Contact : 06 48 06 87 40 ou exotiktregor@gmail.com



Crédit Photo Le Trégor / Catherine Le Dily

Un peu de breton par Ludovic Le Rû



“Des plantes” en breton se traduit par **plant** cependant pour dire qu’il n’y en a qu’une, ce sera **plantenn**, mot plus long pour désigner un singulier ou plus précisément un singulatif. Phénomène qui existe pour bien d’autres termes en langue celtique armoricaine ; comme “des arbres” **gwez**. Chose intéressante en breton, un arbre est féminin, **gwezenn / ur wezenn** (prononcer [gwé’ènn ou gwézènn])

Beaucoup connaissent le mot **louzoù**, surtout en français local. **Louzoù**, qui signifie plante, correspond aussi en breton à “médicaments”. Ce terme désigne toute herbe ou plante médicinale. On entend ainsi **louzoù mat** ; les bonnes herbes ; sous-entendu herbes qui guérissent. A l’opposé, **louzoù fall** seraient donc les herbes mauvaises selon certains, **pep hini zo libr** ! Dérivé de **louzoù**, il y a **louzaouenn** ; le singulatif qui exprime une herbe dénombrable parmi un ensemble indénombrable.

Lann c’est l’ajonc, élue récemment plante-emblème de la Bretagne. Ce terme est si présent dans les noms de lieux et familles qu’il laisse deviner l’importance de la **lann** dans la culture et l’économie du pays. A prononcer **an [l:an NN]**.

Autre plante emblématique et endémique, la bruyère, elle se dit **brug**. N’oublions pas **balan** pour le genêt. D’origine celtique, ce mot a donné le nom français balais et son équivalent en breton, **balaenn** appelé **skubelenn** dans le Trégor.

Aesaoc’h eo eeunañ ur blantenn, Evit un dervenn. Il est plus aisé de redresser une plante qu’un chêne, d’enseigner à des jeunes qu’à des anciens.

Un peu d’humour



A vos tabliers !

Blanquette de poisson blanc au curry

Ingrédients pour 5 personnes :

- 700 g de poisson blanc (cabillaud...)
- 250 g de carottes + 1 courgette
- 400 g de petites pommes de terre
- ½ sachet de court bouillon (25 g)
- 1 cuillère à café (c.à.c) de maïzena
- 10 g de curry + 2 c.à.c. de fumet de poisson
- 25 cl de crème liquide entière
- 20 g de beurre
- 25 cl d'eau + sel, poivre



Temps de préparation : 30 minutes

Temps de cuisson : 25 minutes

Épluchez et coupez en rondelles les carottes.

Lavez et coupez les pommes de terre en deux, la courgette en gros dés.

Coupez le poisson en gros morceaux.

Dans une cocotte, mettez le beurre, les pommes de terre, les carottes, la courgette, le fumet, le court-bouillon, le curry et de l'eau. Faites cuire 15 minutes à couvert.

Ajoutez le poisson et faire cuire encore 10 minutes.

Retirez le poisson et les légumes et ajoutez au jus de cuisson la crème liquide et la maïzena pour épaissir la préparation. Salez, poivrez.

Mélangez pendant 2-3 minutes.

Arrêtez la cuisson, remettez les légumes et le poisson dans la cocotte pour tenir au chaud et servez.

Bon appétit !!!

Nedeleg laouen hag Bloavezh mat da bep ini

*Joyeux Noël et
Bonne année à tous*

